

## Mot de la mairesse

Chères Annelacoises,  
Chers Annelacois,

À la suite des récentes précipitations, j'ai effectué une visite sur le terrain avec le Service des travaux publics et la direction générale afin d'évaluer l'état des chemins. Vous n'êtes pas sans savoir que nous faisons face à des défis colossaux étant donné les conditions météorologiques extrêmes auxquelles nous sommes confrontés depuis les dernières années. Cette nouvelle réalité a un impact majeur sur nos infrastructures, qui n'ont pas été initialement conçues pour résister à de telles intempéries.

Soyez assurés que la Municipalité effectue une vigie constante du territoire afin de détecter les secteurs les plus durement touchés et de prioriser les interventions en fonction du niveau de l'urgence. L'équipe municipale travaille sans relâche pour assurer la sécurité des résidents et la pérennité des chemins.

Dans un autre ordre d'idées, je souhaite informer la communauté que le rapport financier et le rapport du vérificateur externe, ainsi que le rapport de la mairesse sur les faits saillants sont désormais disponibles sur notre site Internet dans le résumé de la séance du conseil de juillet à [sadl.qc.ca/seances-du-conseil-en-video](http://sadl.qc.ca/seances-du-conseil-en-video).

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement l'équipe du camp de jour pour leur dévouement et leur engagement à fournir une expérience estivale enrichissante aux enfants de Sainte-Anne-des-Lacs.

Ensemble, nous surmonterons ces défis et continuerons de faire de Sainte-Anne-des-Lacs un endroit où il fait bon vivre.

Catherine Hamé Mulcair,  
Mairesse



## Dates à retenir pour les prochaines semaines

- ✓ Dépôt de candidature Foire du cadeau - jusqu'au 11 août
- ✓ Séance du conseil - 21 août
- ✓ Café-causerie avec les élus - 9 septembre

## Stationnement Vignettes temporaires

Lors de vos rassemblements cet été, n'oubliez pas de vous procurer des vignettes de stationnement temporaires si votre entrée ne permet pas d'accueillir toutes les voitures.

L'interdiction de stationnement dans les rues demeure en vigueur même durant la période estivale.

### Comment vous procurer des vignettes?

Vous pouvez remplir une demande en ligne en tout temps via le portail citoyen à [citoyen.sadl.qc.ca](http://citoyen.sadl.qc.ca)

### Vous avez des questions?

Appelez dès maintenant au 450-224-2675



Pour remplir une demande, balayez le code QR



## Balle-molle Il n'est pas trop tard pour vous inscrire!

**Lieu**  
Terrain de balle-molle de Sainte-Anne-des-Lacs  
(723, chemin Sainte-Anne-des-Lacs)

**Horaire**  
Les mercredis, de 19 h à 21 h (arrivée à 18 h 45), depuis le 5 juillet, jusqu'au 20 septembre

**Coût**  
40\$ pour la saison

**Information**  
Gilles Bureau au 514-808-6263

Joignez-vous à la ligue adulte de balle-molle de Sainte-Anne-des-Lacs! L'objectif : partager de beaux moments avec la communauté et s'amuser!



## Concours Bande riveraine

**Vous avez  
jusqu'au  
24 août!**



Participez au concours en nous envoyant une photo de votre bande riveraine et courez la chance de remporter un **chèque-cadeau de 100\$ chez Jardin Dion!**

### Comment participer?

Envoyez simplement une photo de votre bande riveraine à [jperron@sadl.qc.ca](mailto:jperron@sadl.qc.ca) en vous assurant de répondre aux critères d'éligibilité.

### Critères d'éligibilité : respect des normes

- 10 à 15 mètres de largeur sans aménagement sur la bande riveraine;
- Accès au lac de 5 mètres de largeur maximum et en angle avec le bord de l'eau;
- 3 strates de végétalisation présentes sur la bande riveraine : herbacée, arbustive et arborescente.

### Choix du ou de la gagnant(e)

Parmi les bandes riveraines respectant les normes, un(e) gagnant(e) sera choisi au hasard dans la semaine du 28 août.

### Pourquoi ce concours?

La Municipalité souhaite mettre en lumière les bienfaits et l'importance d'une bande riveraine. En effet, la végétation riveraine indigène possède plusieurs atouts. Elle freine les sédiments apportés par les eaux de ruissellement et prévient l'érosion du sol. De plus, elle filtre les polluants et absorbe les nutriments qui, en trop grande quantité, provoquent la prolifération des algues et des plantes aquatiques. Finalement, elle rafraîchit le bord de l'eau en créant de l'ombrage et, par la même occasion, favorise la faune qui peut s'y abriter, s'y nourrir et s'y reproduire en toute sécurité.

Vous souhaitez en savoir plus afin de vous assurer que vous êtes dans les normes et que votre bande riveraine offre l'ensemble des services écologiques? Vous pouvez consulter notre site Internet ou contacter le Service de l'environnement à [mlanglois@sadl.qc.ca](mailto:mlanglois@sadl.qc.ca).

## Feux crépitants et rassemblements N'oubliez pas votre voisinage!

La saison estivale nous permet de se rassembler et de profiter de précieux instants de convivialité, en nous rassemblant autour d'un feu crépitant.

Tout en profitant de ces moments, n'oubliez pas l'importance du respect envers le voisinage.

Nous vous encourageons à être attentifs aux préoccupations des autres résidents, en veillant à ce que la fumée ne dérange pas les maisons environnantes.

De plus, nous vous invitons à demeurer vigilant et à vérifier régulièrement l'indice de la SOPFEU sur le site de la Municipalité et les panneaux routiers.

Merci infiniment pour votre coopération et votre compréhension.

Prenez plaisir à ces soirées chaleureuses et agréables autour des feux!



Inscription aux alertes citoyennes  
[citoyen.sadl.qc.ca](http://citoyen.sadl.qc.ca)



450 224-2675



[sadl.qc.ca](http://sadl.qc.ca)

